

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Table with departure times for Saumur to Nantes, Paris, Angers, and Tours. Includes omnibus, express, and direct-post options.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Posta, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 50

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Corps-Législatif a reçu communication, dans sa dernière séance, du projet de loi relatif aux décorations et aux titres nobiliaires.

Le document dont nous parlons déclare avec une grande raison que le rétablissement dans le Code pénal des dispositions qui punissaient l'usurpation des titres de noblesse est justifié par les mœurs aussi bien que par nos institutions.

Le Code pénal, publié en 1810, assimila l'usurpation des titres impériaux à l'usurpation des décorations, et prononça contre l'une et contre l'autre la même peine. — « Les constitutions de l'Empire, disait le rapporteur de la commission législative, ont établi des titres; ils sont la récompense des services rendus à l'Etat; personne ne peut se les attribuer, s'ils ne lui ont été conférés légalement.

De l'ensemble de la situation et des actes qui ont eu lieu depuis soixante ans, il résulte, dit encore l'exposé des motifs, « cet incontestable enseignement, qu'à toutes les époques, les hommes d'Etat ont reconnu aux titres de noblesse une valeur politique considérable, et cela est aussi vrai de ceux qui les ont prodnits, que de ceux qui les ont rétablis ou conservés.

Le projet n'entend point confier aux tribunaux de justice répressive, comme on a paru le craindre, le soin de procéder à une sorte de révision générale de tous les titres de noblesse.

Le Moniteur contient, dans sa partie officielle, la loi portant que la substitution de numéros autorisée par la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement de l'armée, ne pourra avoir lieu qu'entre frères, beaux-frères et parents jusqu'au 6^e degré.

Le journal anglais the Press s'exprime ainsi, au sujet de l'inqualifiable article publié par le Times et démenti par le Moniteur :

« Le Times vise à l'effet, c'est son élément. Il nous a gratifiés, lundi dernier, d'un nouveau « Paris à vol d'oiseau, » après lequel il n'y a plus qu'à laisser tomber la plume.

ble dire à la population de Paris : Voyez ce que le Times dit de nous, et jugez vous-même si la vérité est là. Si, comme vous le savez, du reste, ce ne sont que fictions et calomnies, votre opinion sur le Times est désormais fixée.

« La réplique digne et ferme du Moniteur a été le châtiement du journal anglais.

« Toutefois, on ne saurait le dissimuler, il y a, dans ce seul fait, un nouvel enseignement pour les hommes de cœur et d'intelligence, qui s'attachent à calmer l'irritation des deux peuples.

Un journal de Londres annonce qu'il a été reçu de Naples une dépêche télégraphique portant que, par suite de la note remise par le gouvernement anglais, non-seulement Watt, le mécanicien, dont l'esprit est dérangé, a été mis en liberté, mais encore que le roi a donné l'ordre que le procès de Park fût jugé dans le plus bref délai.

Le Journal allemand de Francfort a reçu de son correspondant de Berlin, la communication suivante :

« La Russie demande la réunion prochaine de la conférence de Paris pour régler, conformément aux stipulations du traité de Paris, les points qui sont encore en suspens. La conférence aura à s'occuper, entre autres, de la remise des ratifications de la convention exécutées depuis longtemps, mais non encore communiquées à la conférence, sur la rectification des frontières russes d'Asie; de l'arrangement des affaires des Principautés; la commission de Bucharest a déclaré à ce sujet que son rapport sur cette question serait terminé à la fin de mars; enfin la conférence sera appelée à discuter la question de l'acte de navigation du Danube.

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

PREMIÈRE PARTIE.

L'AIGUILLETTE D'OR.

(Suite.)

Eglé regardait à chaque instant par la fenêtre : enfin Charles reparut, il revenait presque en courant. Quelques affaires pressantes ayant obligé M^{me} de Pierremont à sortir, Eglé put faire subir à Charles un long interrogatoire.

Il fallut bien alors qu'il avouât la vérité, qu'il expliquât pourquoi Jules s'était cassé le bras, qu'il parlât de Fargeolles.

— Fargeolles ! dit Eglé, oh ! je le connais !... Sa vue m'a fait éprouver un sentiment de repulsion imaginable. Qu'il a bien l'air méchant !... Mais, s'il te persécute, pourquoi ne te plains-tu pas aux officiers, au commandant du vaisseau ?

— Je passerais pour rapporteur ; je serais en butte à l'inimitié de tous mes camarades.

— Comment ! tu es le plus faible, et tu n'as pas le droit de demander protection ?

— Non, Eglé, non !... Il faut que je souffre avec patience et courage.

— Rapporteur !... répéta Eglé. Je conçois que si M. Fargeolles fait quelque chose de contraire aux règlements, ce ne soit pas à toi de le dénoncer, tu fermes les yeux, tu ne dis mot. Mais il t'attaque, il te tourmente nuit et jour ; il te fait une guerre abominable, et tu ne dois pas t'en plaindre.

— C'est absurde, j'en conviens ; mais c'est comme cela.

Eglé se fit rapporter une à une toutes les tortures de Charles. Eglé pleurait à chaudes larmes ; Charles s'efforçait de la consoler :

— Tu es plus malheureux qu'un esclave, mon pauvre Charles !... Ils t'assassinent à coups d'épingle, ils te font mourir à petit feu !

— Ma bonne sœur, tu m'as arraché mon secret ; mais ne dis rien à maman, je t'en prie. Tu lui ferais de la peine. Laisse lui croire que je suis heureux à bord. Il faut que je sois marin ! Je veux l'être. J'aurai de la résignation et du courage ; j'attends le brave Renaud, il sera mon protecteur. Non, vois-tu, ces vexations ne dureront pas toujours.

— Charles, pauvre ami ! disait Eglé en sanglotant, je ne répéterai pas tes confidences à ma tante, mais ne me cache rien à moi, ne me cache rien !...

Et Charles qui avait besoin d'ouvrir son âme, ne fut

que la dernière insulte de Fargeolles, le matin sur le quai de débarquement.

Les larmes étaient essuyées pourtant, des pensées consolantes avaient rasséréner les traits de Charles et d'Eglé, quand M^{me} de Pierremont rentra. Elle consacra le reste de la journée à son fils, s'efforçant par de tendres et nobles conseils de raffermir son moral. Elle ignorait combien ces sages conseils étaient inutiles, elle ignorait quelle force de dévouement Charles déployait en ne parlant pas de ses douleurs.

Enfin après un diner plus que modeste, et bien moins joyeux que le premier repas, car l'heure de la séparation approchait, Charles fut reconduit par sa mère et sa cousine vers la cale où attendait la chaloupe.

Il y arriva le premier.

Ses camarades ne furent en retard que de dix minutes ; l'adjutant de services gronda un peu, ce fut tout.

Ces messieurs s'étaient littéralement conformés au programme d'Emile Fargeolles. Déjeuner, courses à cheval, collation à Guipavez, punch, cigares ; ils n'avaient rien passé. Ils revenaient les poches pleines de tabac et de fioles de liqueur.

Fargeolles était passablement ivre, quatre ou cinq autres l'étaient tout autant.

Eglé reconnut le persécuteur de Charles et frissonna.

— Sois discret, rappelle-toi ta promesse, Eglé, murmura le jeune élève en lui donnant le baiser d'adieu.

répondu par écrit; mais sa position vis-à-vis de la question ne saurait être douteuse. »

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Une correspondance de Madrid, adressée à l'agence Havas, constate que des proclamations républicaines et socialistes circulaient depuis quelques jours dans cette capitale et qu'on a commencé à les distribuer au moment même où avait lieu l'échauffourée de Châlons; mais elles n'ont pas produit sur la population et sur l'armée le moindre effet. (Constitutionnel.)

TURQUIE. — L'enquête relative à l'incendie du palais d'Andrinople, attribué à la malveillance, continue, et de nouvelles arrestations ont été faites. Une lettre du 27 février, adressée à la *Presse d'Orient*, déclare « qu'il n'y a qu'un cri dans le public pour nommer les auteurs de ce crime. » A cette occasion, ce journal publie les renseignements suivants sur les *déré-beys*, ces petits tyrans que l'égoïsme, la rapacité et le fanatisme ont rendus jusqu'ici si redoutables aux populations chrétiennes et musulmanes :

« Lorsque le sultan Mahmoud voulut établir l'unité du pouvoir dans l'empire ottoman, il songea à se débarrasser des *déré-beys* (les princes des montagnes), comme il s'était débarrassé des janissaires, ces *buissons d'épines*, dit l'historien turc, qui déchiraient son manteau impérial.

» Soit par la politique, en créant des rivalités entre ces hommes qui lui portaient ombrage, soit par la force des armes, le sultan poursuivit énergiquement la tâche qu'il s'était imposée tant contre les *déré-beys* que contre plusieurs pachas qui se trouvaient en état de rébellion. Les Tchapan-Oghlou, les Cara-Osman-Oghlou, dans l'Asie-Mineure; les Gavanos-Oghlou, les Pehlivan-Oghlou, en Europe, tous ces puissants et dangereux feudataires, tombèrent l'un après l'autre et durent se soumettre à la Sublime-Porte.

» Ces familles ont laissé des descendants qui, dans certaines provinces, ont conservé une influence pernicieuse. Ce que leurs pères demandaient à la force, ils l'obtiennent par l'astuce, par la corruption, par l'oppression des paysans, et ils entravent sans cesse les généreuses intentions du gouvernement. Nos correspondances particulières ont souvent signalé les trames des *beys* albanais et des *beys* de la province d'Andrinople. Le sinistre désolant qui vient de détruire le palais de cette ville appelle l'attention sur ces derniers. »

Dans l'incendie du palais d'Andrinople, les flammes ont éclaté dans les quatre escaliers à la fois; pas un des gardiens de nuit n'a signalé le sinistre; pas un cava n'a crié, et l'un d'eux, sollicité par un habitant de donner l'alarme, répondait : *Drap, ian-sin !* laisse brûler ! Le grand réservoir de la cour du palais, toujours rempli d'eau, était vidé, les seaux à incendie avaient disparu. En un mot, tout avait été préparé avec un art infernal pour assurer le succès de ce crime épouvantable. Le gouverneur-général Mohammed-Pacha et son harem n'ont échappé que par miracle avec quelques domestiques, grâce à un nommé Avédis, barbier du voisinage; seize officiers ou employés, qui habitaient un entresol très-

élevé ont eu à choisir entre la mort par le feu ou une chute mortelle par les fenêtres; neuf sont morts brûlés ou tués, huit se sont brisés les membres sur le pavé. Les archives de cette province, qui compte cinq millions d'habitants, ont totalement disparu.

Pour extrait : ROBERT. (*idem.*)

FAITS DIVERS.

On écrit d'Alger, le 15 mars :

« Les troupes doivent, assure-t-on, se porter, vers la fin du mois, sur les routes pour y travailler. Il paraît que la division Renaud sera plus spécialement employée aux travaux du chemin de fer d'Alger à Blidah. L'intention du maréchal gouverneur-général semble être d'établir les troupes, autant que possible, par bataillons, à proximité de leurs travaux. Il a, d'ailleurs, prescrit les mesures d'hygiène les plus minutieuses et les plus propres à assurer la santé des travailleurs.

» Le calme le plus profond règne dans toute l'Algérie; le pays est parfaitement tranquille; la Kabylie ne donne lieu à aucune plainte sérieuse. Les Kabyles viennent en foule sur nos marchés et tiennent constamment bien approvisionnés. Les routes sont aussi sûres pour nos soldats et pour nos colons que celles des environs d'Alger. On dirait qu'il y a un siècle que les Kabyles sont soumis. Ce résultat de la dernière campagne est d'autant plus heureux qu'ils pourroient nous fournir des bras nombreux pour l'agriculture, qu'ils entendent assez bien. Le progrès de la colonisation sera la sanction complète de la conquête de la Kabylie. »

— Nous lisons dans le *Publicateur des Côtes-du-Nord* :

« L'épuisement des bancs d'huîtres de notre baie vient d'inspirer à l'administration de la marine le désir de les régénérer par des moyens artificiels. Le gouvernement a mis à sa disposition une certaine somme, à l'effet d'indemniser nos pêcheurs côtiers, qui seraient tenus de se rendre, deux ou trois fois par semaine, sur certains bancs d'huîtres, de faire un triage de toutes les parties et de les aller porter dans un endroit désigné de la baie, où l'on a jugé avantageux de former de nouveaux bancs. Cette obligation où se trouvent nos pêcheurs, de se livrer à une pêche peu lucrative pour eux, leur cause, en ce moment-ci surtout, un véritable préjudice. La pêche du poisson, pendant le carême, était en effet une source d'aisance pour eux; aussi se plaignent-ils amèrement d'être enlevés en ce moment à cette pêche.

» Cependant ces mesures sont prises toutes dans leur intérêt; il était nécessaire de leur créer de nouvelles ressources pour l'avenir. Ils étaient menacés, à force de draguer certains bancs qui ont été pour eux d'un produit très-avantageux, de les voir se tarir avant quelques années. Ils ne font donc que semer pour récolter plus tard.

» La voie nouvelle dans laquelle est entrée l'administration de la marine est sans doute le résultat du voyage de M. Coste sur nos côtes. »

— Un médecin anglais vient de découvrir le remède le plus prompt et le plus efficace que l'on puisse trouver, prétend-il, contre la fièvre. Il se sert également du même remède pour combattre

l'asthme, les affections spasmodiques, les migraines périodiques, toutes les maladies qui proviennent d'une grande irritabilité, et se sert de son remède de préférence au meilleur quinquina, au sulfate de quinine, etc. Quel est donc cet admirable médicament qui opère si bien sur l'organisation humaine, à l'intérieur comme à l'extérieur, fait cesser sur-le-champ les mouvements irréguliers, et rétablit ceux qui constituent la santé? Ce sont les *toiles d'araignées!*... et surtout celles de l'araignée des caves.

Depuis longtemps, à l'ouest de l'Angleterre, ce remède de *bonnes femmes*, dédaigné jusqu'à présent par la médecine, obtient un succès que l'on ne peut contester. Le voilà maintenant muni d'une imposante recommandation; s'il parvient à se faire accrédi-ter, si la mode le préconise, les araignées des caves auront une haute fortune. L'homme en prendra soin, au lieu de leur faire, à grands coups de balai, une guerre d'extermination; on spéculera sur leur travail, on les multipliera, on construira des souterrains exprès pour leur servir d'habitation, de même que d'autres spéculateurs font aujourd'hui des marais, où ils s'attachent à rassembler tout ce qui peut contribuer au bien-être des sangsues.

— On lit dans l'*Esperance* d'Athènes du 9 mars :

« A la suite des propositions soumises par les autorités de la malheureuse ville de Corinthe, et des vœux exprimés par ses habitants, le gouvernement paraît avoir l'intention de ne plus permettre des constructions sur l'ancien emplacement de Corinthe, mais de fonder une nouvelle ville là où existait autrefois l'ancien Lechaëum, tout près de la mer du côté du golfe de Corinthe. L'ingénieur français Daniel, l'officier du génie Comnens et l'officier de marine Comelas ont été chargés de se rendre sur les lieux, de faire l'inspection des localités et de soumettre au gouvernement un rapport détaillé. »

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 20 mars 1858, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par André. — Ambassade siamoise à la cour de France, par F. G. — Attaque du fort Jeserah, par Maxime Vauvert. — Gare de Genève, viaduc de Bellegarde, par Léo de Bernard. — Une Jonque chinoise, par L. Morel Fatio. — Achèvement du boulevard de Sébastopol, par François Lacour. — L'Antruche d'Afrique, par Coriama. — Les Nègres dans le Michigan, par Ch. d'Argé. — Chapelle des Tuileries, par Fulgence Girard. — Paris inconnu, par Edouard Gourdon. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Carnaval de Rome, par Léo de Bernard. — Santa-Anna, par Mac Vernoll. — Monument élevé à Oran par le 2^e zouaves, par Edmond de Saint-Point. — Trombé, par Mac Vernoll. — Théâtres par Ch. Mousset. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Eclipse solaire du 15 mars 1858, par Maxime Vauvert. — Bulletin bibliographique, par A. V.

GRAVURES. Ambassade siamoise à la cour de France. — Marche des insurgés de l'Herzegovine sur le fort de Jeserah. — Viaduc de Bellegarde. — Gare de Genève. — Jonque chinoise. — Chapelle des Tuileries. — Carnaval de Rome. — Monument élevé par le 2^e de zouaves. — Santa-Anna. —

M^{me} de Pierremont le pressa entre ses bras une dernière fois. Charles sauta dans la chaloupe.

Emile Fargeolles n'avait pas manqué de faire quelques observations grossières, qui cette fois du moins ne furent pas entendues par le jeune élève.

Charles était pensif, les yeux tournés vers sa mère et sa cousine qu'il suivit du regard jusqu'au moment où l'on fut hors du port.

La mer était dure, le trajet de la chaloupe dura trois quarts d'heure; il faisait nuit avant que l'on eût accosté le vaisseau.

— Bon! murmura Fargeolles, nous avons de la chance!

Il s'agissait d'introduire en contrebande les cigares et la liqueur, le vétéran avait ses poches par trop bourrées.

— Allons, Mademoiselle! dit-il à Charles de Pierremont, charge-toi de ceci!

— Non! c'est défendu, je ne veux pas!

— Tu ne veux pas, gamin!... Entendez-vous, Messieurs, il refuse un service de camarade.

Les trois ou quatre élèves les plus ivres s'indignèrent de la résistance du fistau. Bon gré, malgré, on lui remplit les poches.

Charles fut obligé de monter le premier à bord.

Un adjudant était aposté sur le pont avec ordre de fouiller les permissionnaires; il trouva les cigares et les confisqua.

Fargeolles montait le second; il vit que Charles était pris en flagrant délit, et dit à demi-voix : — Gare !... on fouille !... En même temps, il essayait de jeter toute sa contrebande à la mer.

Il n'en eut pas le temps. — Les autres élèves furent plus heureux.

Par les ordres de l'officier de service, Charles et Fargeolles durent être immédiatement conduits à la salle de police pour y passer la nuit.

Quel affreux contraste! après une journée de tendres épanchements et de douces émotions, rentrer à bord pour être renfermé dans une étroite cellule, avec son persécuteur, — être puni, il s'était promis de ne s'exposer à aucune punition.

Charles palit, toute sa résolution l'abandonna, il éprouva le sentiment d'horreur du condamné qu'on livre aux bêtes du Cirque.

Seul, avec Fargeolles, pendant une nuit entière!

Eglé, en ce moment, priait pour Charles, les vœux de son âme innocente montaient vers le ciel comme un parfum. M^{me} de Pierremont priait aussi pour son fils.

Charles, pâle et tremblant, s'attendait à voir retomber sur lui le courroux de son cruel camarade. — Il n'en fut rien.

Fargeolles était ivre, et venait de se jeter sur le lit de camp. Après avoir proféré quelques blasphèmes impurs, quelques propos cyniques, quelques lâches sarcasmes, il

s'endormit d'un sommeil de plomb.

A huit heures du matin, Fargeolles ronflait encore, lorsque le commandant, surpris de trouver le nom de Charles sur la liste des punitions, fit comparaître le jeune élève.

Charles se justifia en déclarant la vérité. Il préférait encourir la colère générale, risquer d'être de nouveau enfermé en tête-à-tête avec Fargeolles. Le commandant leva sa punition en prolongeant celle du facétieux vétéran.

Les anciens d'Angoulême crièrent à l'injustice. Mademoiselle fistau était outrageusement protégée à les en croire.

Personne cependant n'attaqua Charles: il eut le bonheur de vivre deux jours entiers hors des atteintes de son voisin. — Il se trouvait comparativement heureux.

Mais Eglé ne cessait de penser à son affreuse situation.

Le malheur développe rapidement l'intelligence toutes les fois qu'il ne parvient pas à l'anéantir. Soutenue par l'exemple de sa noble tante, Eglé avait profité des leçons de l'infortune. Son esprit, son cœur, sa raison, n'étaient pas moins précoces que ses grâces de jeune fille.

Enfant par l'âge, si elle cédait souvent à ses instincts d'enfant, elle savait souffrir, ressentir une piété profonde, s'émouvoir en toute connaissance de cause; — la

